

REAMENAGEMENT DE L'AVENUE DES VOSGES :

CONTRE LES PISTES CYCLABLES SUR LES TROTTOIRS !

Les 3 associations signataires de cette lettre ouverte ont soutenu la création d'un tramway avenue des Vosges à condition que les piétons y disposent d'un vrai trottoir, non partagé avec les cyclistes.

Des propositions d'aménagement ont été faites par nos associations, dans le respect des normes. Elles ont toutes été refusées par la maire.

A l'heure où la concertation menée dans le quartier semble se terminer, nous appelons Jeanne Barseghian et la municipalité à nous entendre. Notre ambition commune devrait être de faire de la Neustadt un quartier rayonnant et dynamique, dans lequel il fait bon vivre, travailler et visiter. Et non de s'obstiner dans un projet mal ficelé, où l'on reproduit les conflits piétons-cyclistes bien connus sur des réalisations récentes ! **Nous invitons donc la maire à venir déambuler avec nous pour construire ensemble ce projet d'avenir.**

1. Non au mélange des cyclistes et piétons, vrai chamboule-tout !

Le plan piétons de Strasbourg adopté à une très large majorité en 2021 prévoit que les pistes cyclables ne seront plus placées sur les trottoirs. Pourquoi revenir sur cette décision alors que le trafic cycliste augmente de +30% par an dans toutes les métropoles, qu'à Strasbourg, les axes les plus fréquentés frisent les 10 000 passages de vélos par jour et que les types de vélos se sont diversifiés, avec des cycles électriques qui vont vite, des vélos cargos et de la cyclo-logistique ?

Une vague séparation visuelle entre trottoir et piste cyclable ne suffira pas. En effet, l'avenue des Vosges est un axe structurant pour les cyclistes, dont l'apaisement va renforcer la fréquentation. Les cyclistes qui vont travailler doivent pouvoir bénéficier d'aménagement leur permettant de se déplacer à une allure décente, si l'on souhaite qu'ils abandonnent leur voiture, comme le souhaite la municipalité.

Comment, dès lors, imaginer qu'une telle piste longe le trottoir, à peine séparée par une bande podotactile et un trait de peinture ? Comment les salariés des restaurants feront-ils pour traverser une piste structurante afin d'accéder aux terrasses ? Quel confort pour les clients de ces terrasses, pour les piétons, et pour les habitants ? Nous savons depuis maintenant plus de 10 ans que ce type d'aménagement est source de conflits. Nous ne voulons pas cela pour l'Avenue des Vosges.

Au fond, dans ce projet, les besoins des mobilités actives ne sont pas des invariants mais une fois encore de simples variables d'ajustement. Nous le regrettons.

2. Conjuguons végétalisation, stationnement et vivre-ensemble !

Nous sommes favorables à la végétalisation et à la désimperméabilisation de l'avenue des Vosges. Les pistes cyclables devront bien sûr être réalisées en revêtement drainant. Comme à Schiltigheim (d'ailleurs pourquoi est-ce possible à Schiltigheim et non à Strasbourg ?), elles pourront longer le nouveau tramway, sécurisées par une bande végétalisée de 1 mètre. Les trottoirs ainsi préservés pourront intégrer de la végétalisation au plus près des piétons, qui doivent en être les principaux bénéficiaires. Les schémas présentés par nos associations permettent aussi d'assurer un stationnement suffisant pour les habitants et commerçants du quartier. Pourquoi les refuser ?

*

Dans un projet aussi emblématique que celui de l'avenue des Vosges, plutôt que de subir un aménagement tourné vers le passé, nous, associations de riverains et d'utilisateurs piétons et cyclistes demandons que les aménagements pour notre quartier classé à l'UNESCO, soient aussi ambitieux et visionnaires que la ville de Strasbourg a su l'être ! L'enjeu est clair : nous souhaitons que notre quartier soit un véritable lieu de vie et d'échanges plutôt que des flux de transit qui se côtoient et qui s'opposent.

Il est encore temps de modifier le projet ! Madame la Maire, nous vous attendons pour déambuler avec nous dans ce beau quartier !

Strasbourg, le 7 juillet 2023

Association Quartier Vosges-Neustadt

Strasbourg à Vélo

Piétons 67